Préparation à l'habilitation électrique B1 B1V B2 B2V B2V Essai

Formations Réglementaires

04/12/2025

Public et prérequis

Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension.

- Diplôme ou formation en électricité
- Connaissance du matériel électrique
- Etre capable d'utiliser un appareil de mesure

Les objectifs

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai conformément à la norme NF C 18-510.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Tronc commun

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13.

Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai

- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Prescriptions d'exécution des travaux.
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail) et documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai).

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

664 personnes formées en 2023

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3